Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant		Date d'inspection
Halte Scolaire de l'Étincelle Inc.		Le 04 novembre 2026
Nom de l'établissement		**Numéro de permis**
Halte de l'Étincelle		2015015
Adresse		**Numéro de téléphone**
70 rue de l'Église Sainte-Marie-Saint-Raphaël NB E8T 1N8		(506) 344-3022
Type de permis	**Nombre maximal d'enfants**	**Âges des enfants**
Garderie éducative à temps partiel	21	ÂGE SCOLAIRE
Personnel SGE	**Titre du poste**	
Sylvie Richardson	Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

La visite de l'établissement a été effectuée en après-midi dans le cadre d'une inspection de surveillance.
Lors de la visite, le ratio réglementaire était respecté.
À la suite de la vérification de huit dossiers d'enfants, il a été confirmé que tous les dossiers sont complets. Les profils des enfants ainsi que l'ensemble des formulaires requis sont remplis de façon conforme, lisible et signés lorsque requis.
Les formulaires de consentement présents dans les dossiers des enfants sont complets et conformes aux exigences réglementaires. Chaque formulaire est dûment signé par le parent ou le tuteur, et la date y est clairement indiquée.
Un registre des incidents mineurs est tenu à jour. Les parents sont informés des incidents et signent le registre afin de confirmer avoir reçu l'information.
À mon arrivée, les enfants revenaient de l'école. Ils ont participé à une période de jeux libres à leur arrivée au service de garde.

original signé par
Sylvie Richardson — Le 04 novembre 2026
Signature Personnel, Service de garderie éducative — Date

original signé par
Katy Alice Basque — Le 04 novembre 2026
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée — Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"